



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Journées européennes des représentants territoriaux de l'État

La gestion des catastrophes naturelles
par les représentants territoriaux de l'État



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'aide à la reprise des activités normales et à la résilience des territoires

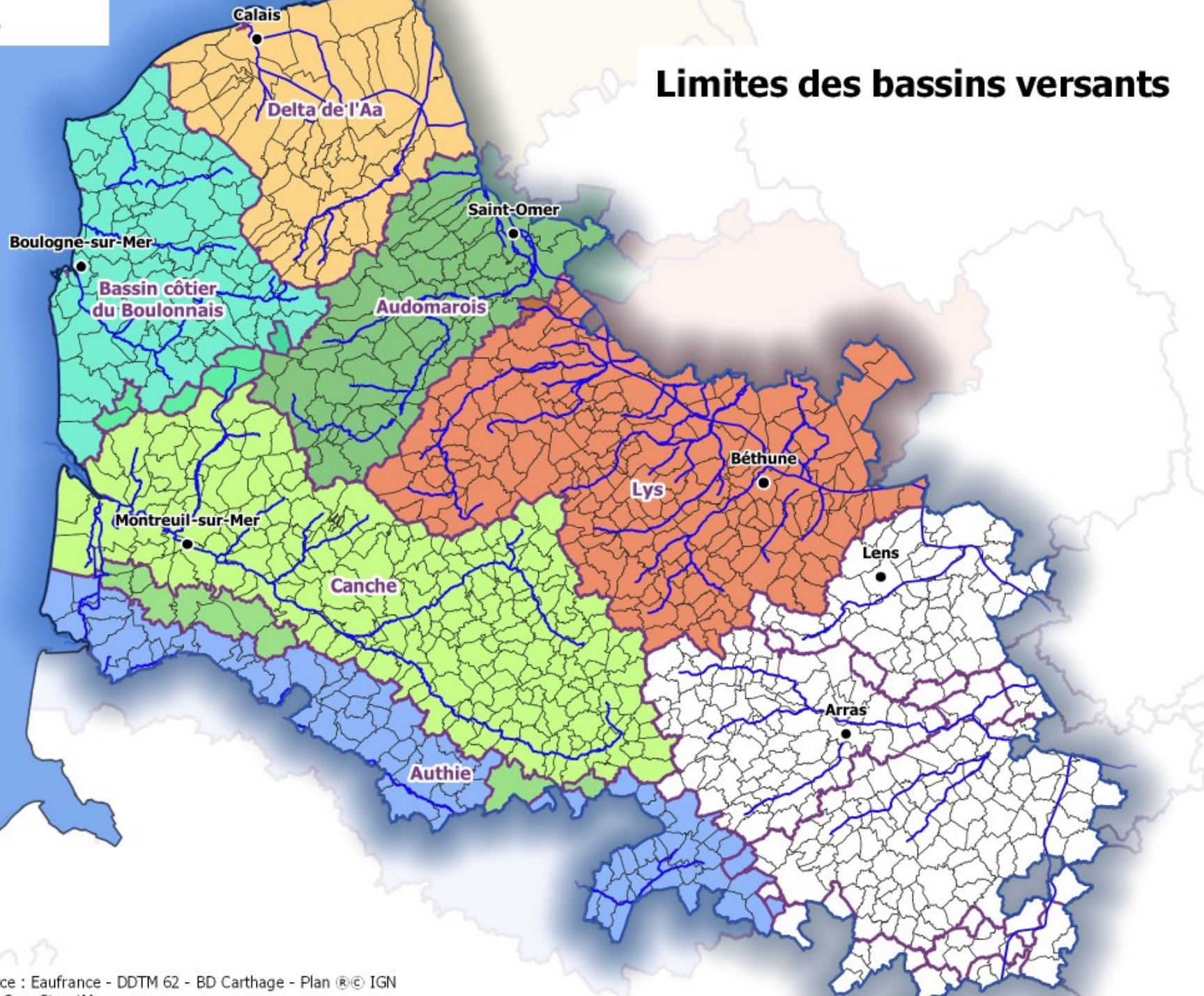
Intervention de Jacques Billant,
Préfet du Pas-de-Calais

Retour sur les inondations intenses ayant touché le Pas-de-Calais en novembre 2023 et janvier 2024

- Plus de 700 mm de précipitations recensés dans le Pas-de-Calais entre **octobre 2023 et janvier 2024**, soit un cumul de **700** litres par mètre carré.
- Lors de l'épisode de novembre 2023 :
⇒ **6 500** habitations, près de **50** entreprises représentant **1 300** salariés et **50** exploitations agricoles touchées.
- Lors de l'épisode de janvier 2024 :
⇒ **2 804** habitations, **71** commerces et **23** entreprises également inondés.
- **313** communes reconnues en état de catastrophe naturelle réparties au sein de **5** bassins où vivent **530 000** habitants. C'est la population entière d'un département moyen français.
- **24** bulletins Vigicrues et Météo France signalant une vigilance rouge crues inondations émis.



Limites des bassins versants



Une réponse forte de l'État et de l'ensemble des acteurs concernés

Dès novembre 2023, déploiement de mesures fortes pour accompagner les sinistrés.

4 dossiers prioritaire identifiés :

- **La mise en œuvre d'un pilotage opérationnel de crise.**
- **La gestion des conséquences immédiates des inondations** pour les particuliers (difficultés assurantielles, relogements, fonds Barnier, etc), les commerçants, les artisans, les agriculteurs et les collectivités locales.
- **La réalisation de travaux d'extrême urgence.**
- **L'élaboration d'un véritable plan de résilience et de prévention avec la mise en œuvre de travaux structurants à mener d'ici l'hiver prochain.**





**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le pilotage opérationnel

- **En proximité, au niveau des bassins versants :**
 - ⇒ Mise en œuvre de task forces réunies par chacun des sous-préfets d'arrondissement sous la forme de comités opérationnels.
 - ⇒ Objectifs : traiter au plus près du terrain tous les sujets émergents (pompage, assurances, relogements etc.) et identifier, planifier et coordonner les travaux d'urgence des cours d'eau.
- **Au niveau départemental :**
 - ⇒ Déploiement d'un comité de suivi départemental.
 - ⇒ Objectif : coordonner les actions développées au niveau des bassins.
- **Au niveau national :**
 - ⇒ Installation d'un comité de suivi ministériel de la gestion des conséquences des inondations présidé par M. Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.
 - ==> Objectifs : apporter des réponses à l'ensemble des problématiques engendrées par les inondations et élaborer un plan de résilience en matière de prévention et de lutte contre les inondations dans le Pas-de-Calais.



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La gestion des conséquences immédiates des inondations

Soutien aux particuliers

- Mise en place d'une démarche « d'allez vers » pour faciliter au maximum les démarches des sinistrés.
 - ⇒ **déploiement d'une cellule téléphonique.** Armée par des agents de l'État, elle répond à toutes questions relatives aux conséquences des inondations.
 - ⇒ **réalisation de permanences physiques au sein des communes les plus sinistrées (22 permanences déjà assurées par les services de l'État et 219 personnes prises en charge).**
 - ⇒ **déploiement d'un guichet unique qui permet de solliciter l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par l'État,** notamment liés au relogement, au rachat d'habitations sinistrées ou encore à l'acquisition de protections individuelles (batardeaux).



Guichet Unique Pas de Calais Inondation Reconstruction

 Temps de remplissage estimé : 8 mn

Commencer la démarche

Se créer un compte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#) 

Guichet unique accessible via :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction>

Dispositif mis en œuvre à destination des particuliers

Quelques chiffres clés

- **Assurances** :

- ⇒ **81** % des expertises réalisées.
- ⇒ **75** % des dossiers ont fait l'objet d'une indemnisation.
- ⇒ **190** millions d'euros versés.
- ⇒ **7** sinistres sur **10** maintenant clos ou quasi-clos.

- **Relogement** :

- ⇒ déploiement d'une cellule dédiée au relogement des sinistrés.
- ⇒ **347** diagnostics effectués (**842** personnes concernées).
- ⇒ **293** solutions de relogement trouvées (**693** personnes concernées).
- ⇒ recherche d'autres solutions de relogement avec la mobilisation de **100** mobil-homes.
- ⇒ mobilisation d'un dispositif exceptionnel pour éviter les ruptures de prise en charge de relogement des assurés (normalement de **6** mois).

- **Acquisition d'habitations sinistrées / fonds Barnier**:

- ⇒ pour les propriétaires qui le souhaitent et dont le montant des dommages est supérieur à **50** % de la valeur vénale de leur bien.
- ⇒ **30** demandes de rachat d'habitation déposées à ce stade.

Soutien aux acteurs économiques

- Mise en œuvre de mesures spécifiques dédiées aux acteurs économiques :
 - ⇒ **recours à l'activité partielle** : **261** demandes validées représentant **3 200** salariés.
 - ⇒ **aide aux TPE** : déploiement d'une aide de **5 000 €** pour les très petites entreprises et les indépendants. **135** demandes traitées et **59** mise en paiement effectuées représentant un montant total versé de **264 866** euros.
 - ⇒ **suppression de la double franchise** pour les entreprises impactées par les deux événements de novembre 2023 et janvier 2024.
- **Aide à l'équipement contre les inondations** pour l'activité économique.



Soutien aux acteurs agricoles

Mise en œuvre de mesures spécifiques dédiées aux acteurs agricoles :

- **dispositif de soutien à la trésorerie des éleveurs et maraîchers impactés par les inondations.**
 - ⇒ **877** demandes reçues.
 - ⇒ **92 %** d'entre elles payées pour un montant de **11 211 968** euros.
- **dispositif de soutien à l'investissement pour les bâtiments et le matériel détruits pendant les inondations.**
 - ⇒ **87** demandes déposées pour la 1ère vague (clôturée).
 - ⇒ **92** dossiers à ce stade déposés pour la deuxième vague.
- **calamités agricoles et ISN :**
 - ⇒ **415** demandes déposées.



Soutien aux collectivités locales

- déploiement d'un **fonds d'urgence pour reconstruire les équipements publics.**
 - ⇒ fonds porté à **70 millions d'euros** par le Premier ministre.
 - ⇒ **563** dossiers déposés par **287** collectivités, dont **89** pour le Conseil départemental.
 - ⇒ **188 millions d'euros de dépenses déclarées.**
 - ⇒ La majorité de ces dossiers concerne des travaux de voirie ou de restauration des capacités d'écoulement hydraulique.
- **20 millions d'euros également mobilisés par l'agence de l'eau** pour la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement.





**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La réalisation de travaux d'extrême urgence

La réalisation de travaux d'extrême urgence

- **Déploiement d'une procédure d'urgence** afin de réaliser immédiatement des travaux de type entretien des cours d'eau, enlèvement des embâcles, consolidation des digues et berges ou encore curage des rivières et canaux, **sur simple information préalable de l'administration (la DDTM) par le maître d'ouvrage avant l'engagement des travaux.**
- **629** opérations recensées.
- **405** opérations réalisées ou en cours de finition.
- **225** opérations prévues ces prochaines semaines.





**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'élaboration d'un plan de résilience et la réalisation de travaux structurants à mener d'ici l'hiver prochain

Plan de résilience

- **Objectifs du plan de résilience :**
 - ⇒ **programmer les travaux structurants** à mener avant l'hiver prochain : **253** propositions formulées et **81** projets représentant **16** millions d'euros lancés ou prêts à être lancés.
 - ⇒ **organiser un retour d'expérience** avec les élus, les acteurs locaux, les habitants, notamment dans une perspective d'acculturation au risque.
 - ⇒ **faire évoluer la gouvernance de la répartition des compétences** en matière de gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de protection contre les inondations (GEMAPI) à partir des établissements publics de coopération intercommunale.
 - ⇒ **structurer et organiser les acteurs locaux** pour clarifier les responsabilités, les missions et les moyens pour encore plus d'efficacité.

